

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 10 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 AVRIL 2018

Date d'affichage

11 AVRIL 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Mme Charlette PERRIN, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE, Mr LEVERT Ludovic, Mme PAYEUR Virginie, Mme DEPAOLA MARTINEZ Francine, Mme LALLEMAND Agnès.

Pouvoirs : Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Charlette PERRIN, Mme SALIN Marjorie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, Mme FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/28

***Abandon de concession à la commune**

Les administrés peuvent acheter une concession dans le cimetière communal selon les dispositions prévues dans le règlement intérieur.

Au fur et à mesure des achats et des emplacements disponibles, nous aménageons de nouveaux espaces dans le cimetière pour répondre aux demandes : achat d'un columbarium il y a quelques années, rénovation de l'espace Claudel, entretien courant du cimetière... financés en partie par les achats et les renouvellements de concession.

Un concessionnaire peut demander la rétrocession de sa concession à la Commune suite à un déménagement dans une autre commune ou à un changement de volonté.

C'est pourquoi, il est important de préciser la ligne de conduite de la collectivité dans ce domaine et de définir une règle à appliquer à toutes les demandes qui seront formulées à l'avenir.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter les demandes de reprise de concession formulées par les concessionnaires. Elles ne seront plus apparentées à des rétrocessions mais bien à des abandons de concession, à la Commune. Ces reprises de concession se feront à titre gratuit, c'est-à-dire sans contrepartie financière au concessionnaire pour les années restantes.

Après délibération, le Conseil Municipal :

-**ADOPTE** la proposition de Monsieur le Maire

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à établir l'acte de rétrocession sans contrepartie financière au concessionnaire à compter du 11 avril 2018

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 10 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 AVRIL 2018

Date d'affichage

11 AVRIL 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Mme Charlette PERRIN, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE, Mr LEVERT Ludovic, Mme PAYEUR Virginie, Mme DEPAOLA MARTINEZ Francine, Mme LALLEMAND Agnès.

Pouvoirs : Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Charlette PERRIN, Mme SALIN Marjorie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, Mme FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/29

***Convention avec Ingénierie 70 pour travaux de voirie**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a adhéré à l'Agence Départementale Ingénierie 70. Il présente au Conseil Municipal des projets de voirie ainsi que les propositions d'assistance par l'Agence départementale Ingénierie 70 pour cette opération.

Devis 2018 V4-1

Montant des travaux :	95 094,51 € HT
TVA 20 % :	19 018,90 €
TOTAL TTC :	114 113,41 €

Devis 2018 V4-2

Montant des travaux :	92 002,23 € HT
TVA 20 % :	18 400,45 €
TOTAL TTC :	110 402,68 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les missions confiées à Ingénierie 70
- **APPROUVE** les devis présentés par Ingénierie 70
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec Ingénierie 70 ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental pour une subvention au titre de l'Aide Départementale 2018

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 10 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 AVRIL 2018

Date d'affichage

11 AVRIL 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Mme Charlette PERRIN, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE, Mr LEVERT Ludovic, Mme PAYEUR Virginie, Mme DEPAOLA MARTINEZ Francine, Mme LALLEMAND Agnès.

Pouvoirs : Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Charlette PERRIN, Mme SALIN Marjorie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, Mme FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/30

***Demande de subvention au titre des amendes de police**

Monsieur le Maire indique que dans le cadre des travaux de voirie 2018, il y a lieu de solliciter une subvention au titre des amendes de police pour des panneaux de signalisation suite à la création d'un plateau surélevé Rue du 8 Mai 1945 devant l'usine OGF.

Devis 2018 V4-1

Montant des travaux : 95 094,51 € HT

TVA 20 % : 19 018,90 €

TOTAL TTC : 114 113,41 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** que dans le cadre des travaux de voirie 2018, il y a lieu d'installer des panneaux de signalisation suite à la création d'un plateau surélevé Rue du 8 Mai 1945 devant l'usine OGF,
- **SOLLICITE** une subvention du Conseil Départemental au titre des amendes de police,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis avec l'Agence Départementale INGENIERIE 70,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 10 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 AVRIL 2018

Date d'affichage

11 AVRIL 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Mme Charlette PERRIN, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE, Mr LEVERT Ludovic, Mme PAYEUR Virginie, Mme DEPAOLA MARTINEZ Francine, Mme LALLEMAND Agnès.

Pouvoirs : Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Charlette PERRIN, Mme SALIN Marjorie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, Mme FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/31

*** Demande de subvention au Conseil Départemental : pose de bordures de trottoirs**

Monsieur le Maire indique que dans le cadre des travaux de voirie 2018, il y aura pose de bordures de trottoirs(T2) Avenue de Verdun, Rue Thiers et Rue du 8 Mai 1945.

- 1236 ml de bordures de trottoirs-Rue de l'Hôtel de Ville

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** que dans le cadre des travaux de voirie 2018 il y aura pose de bordures de trottoirs (T2) Avenue de Verdun, Rue Thiers et Rue du 8 mai 1945.
- **SOLLICITE** une subvention du Conseil Départemental pour la pose de 1236 ml de bordures de trottoirs T2,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 10 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 AVRIL 2018

Date d'affichage

11 AVRIL 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Mme Charlette PERRIN, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE, Mr LEVERT Ludovic, Mme PAYEUR Virginie, Mme DEPAOLA MARTINEZ Francine, Mme LALLEMAND Agnès.

Pouvoirs : Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Charlette PERRIN, Mme SALIN Marjorie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, Mme FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/32

***Demande de subvention pour la réalisation d'une étude interconnexion avec le SIE de la Rochotte**

Contexte : La commune de Jussey est actuellement alimentée en eau potable par les ressources dites de "Pont aux Oies" et "Charbon". La ressource de "Charbon", non protégeable, est en cours d'abandon. Ce contexte nécessite pour la commune de compléter son alimentation pour couvrir ses besoins et ceux des communes qu'elle dessert (VEG à Montigny les Cherlieu et à St Marcel + alimentation de la commune rattachée de Noroy), que la ressource seule de "Pont aux Oies" ne permettra pas de sécuriser en toutes périodes. La commune de Jussey est d'ores et déjà interconnectée avec le SIE de la Rochotte, permettant d'alimenter au besoin le seul secteur Gare. L'excédent constaté sur la ressource du syndicat permet cependant d'envisager des ventes d'eau plus importantes vers Jussey qui pourraient constituer le complément nécessaire à pallier l'abandon de la ressource "Charbon". L'objet de la présente étude est ici d'étudier la faisabilité hydraulique d'un complément d'alimentation de Jussey sur la partie Centre bourg, tout en garantissant le maintien du bon fonctionnement du SIE de la Rochotte. Le SIE alimente en effet 8 communes à partir d'une ressource et une station de traitement UF situées à Villars-le-Pautel. La vente en gros vers Jussey est située en bout d'une branche du réseau du Syndicat, entre Betaucourt et Cendrecourt. Des apports plus conséquents vers Jussey nécessitent ainsi que soit vérifiée la capacité hydraulique du réseau du syndicat à permettre ce transfert, et qu'au besoin, soient définis les travaux nécessaires. A noter que l'alimentation du réservoir de Cendrecourt est d'ores et déjà sensible en période d'alimentation du quartier Gare de Jussey.

Contenu de l'étude : L'étude sera basée sur une modélisation intégrant les deux réseaux de Jussey et du SIE de la Rochotte. Le modèle permettra de simuler le fonctionnement des deux réseaux en configuration future souhaitée de VEG complémentaires vers Jussey. Le modèle sera élaboré à partir des données de plans et de caractéristiques des ouvrages en possession de l'exploitant Gaz et Eaux, commun aux deux services. Il sera calé à partir des mesures en place sur les réseaux (mesures de débits sur compteurs existants + sur débitmètre double flux prévu d'être installé prochainement sur le réseau entre Jussey centre et Jussey Gare, données de suivi des pompes, mesures de suivi des niveaux dans les réservoirs). Des points de mesures temporaires pour compléter au besoin ces données sont proposés ici en option (cf. devis ci-dessous) au besoin d'un calage plus fin. Les simulations porteront à la suite sur :

- la simulation de l'alimentation de Jussey par le SIE de la Rochotte en configuration actuelle des réseaux, pour des conditions de besoins journaliers moyens et de pointe

- la simulation de l'alimentation de Jussey par le SIE de la Rochotte en configuration aménagée pour assurer le secours de la partie bourg Centre sans incidences pour le réseau de la Rochotte,

Les simulations intégreront les aménagements hydrauliques nécessaires à garantir le bon fonctionnement des deux réseaux dans les conditions de fonctionnement recherchées. Il pourra s'agir de la pose de stabilisateurs de pression, de travaux de renforcement de canalisations ou d'adaptation éventuelle de l'exploitation des ouvrages). Les aménagements proposés et chiffrés seront définis et partagés avec les deux collectivités et l'exploitant

Le montant total du devis établi par le Cabinet SAFEGE Ingénieurs Conseils s'élève à 11 997,75 € HT soit 14 397,30 € TTC

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** de réaliser l'étude d'une interconnexion renforcée avec le SIE de la Rochotte,
- **ACCEPTE** le devis avec le cabinet SAFEGE Ingénieurs Conseils pour un montant de 11 997,75 € HT soit 14 397,30 € TTC,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis,
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau pour réaliser cette étude.

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 10 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 AVRIL 2018

Date d'affichage

11 AVRIL 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Mme Charlette PERRIN, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE, Mr LEVERT Ludovic, Mme PAYEUR Virginie, Mme DEPAOLA MARTINEZ Francine, Mme LALLEMAND Agnès.

Pouvoirs : Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Charlette PERRIN, Mme SALIN Marjorie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, Mme FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/33

*** Convention relative à la mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel avec l'ADAPEI de Haute-Saône**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de signer une convention avec l'ADAPEI de Haute-Saône afin d'accueillir une personne en situation d'handicap. La personne effectuera une première période du 16 avril 2018 au 20 avril 2018 au sein des services techniques qui pourra être reconduite plusieurs fois.

Après délibération, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'ADAPEI de Haute-Saône

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 10 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 AVRIL 2018

Date d'affichage

11 AVRIL 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Mme Charlette PERRIN, Mr SIMONIN Olivier, Mr jean-Luc QUIVOGNE, Mr LEVERT Ludovic, Mme PAYEUR Virginie, Mme DEPAOLA MARTINEZ Francine, Mme LALLEMAND Agnès.

Pouvoirs : Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Charlette PERRIN, Mme SALIN Marjorie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, Mme FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/34

*** Convention de mise à disposition de locaux avec l'ADMR**

Suite à la délibération 2017/119 en date du 12 septembre 2017, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer le montant du loyer qu'occupera l'ADMR pour les locaux situés dans l'ancienne école de la gare afin d'y accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et de leurs aidants dans le cadre d'un projet d'accueil de jour itinérant.

Monsieur le Maire vous propose de fixer le montant du loyer à hauteur de 100 euros mensuel.

Après délibération, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux avec l'ADMR
- **FIXE** le montant du loyer à 100 € mensuel

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 10 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 AVRIL 2018

Date d'affichage

11 AVRIL 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Mme Charlette PERRIN, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE, Mr LEVERT Ludovic, Mme PAYEUR Virginie, Mme DEPAOLA MARTINEZ Francine, Mme LALLEMAND Agnès.

Pouvoirs : Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Charlette PERRIN, Mme SALIN Marjorie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, Mme FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/35

*** Convention de mise à disposition de locaux suite à l'installation d'une kinésithérapeute**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention d'utilisation d'un local communal (situé dans le bâtiment du Centre Médico-Social) au profit de Madame HUMBERT Juline.

Cette convention sera effective à compter du 01 Mai 2018 afin que cette dernière puisse exercer ces consultations de kinésithérapeute.

Monsieur le Maire propose le loyer à 200 euros mensuel, hors charges.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec Madame HUMBERT Juline
- **FIXE** le loyer à 200 euros mensuel, hors charges.

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 10 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 AVRIL 2018

Date d'affichage

11 AVRIL 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Mme Charlette PERRIN, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE, Mr LEVERT Ludovic, Mme PAYEUR Virginie, Mme DEPAOLA MARTINEZ Francine, Mme LALLEMAND Agnès.

Pouvoirs : Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Charlette PERRIN, Mme SALIN Marjorie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, Mme FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/36

*** Convention de mise à disposition de locaux avec une podologue**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention d'utilisation d'un local communal (situé dans le bâtiment du Centre Médico-Social) au profit de Madame LAROSE Alice

Cette convention sera effective à compter du 01 Mai 2018 afin que cette dernière puisse exercer ces consultations de podologie.

Monsieur le Maire propose le loyer à 120 euros mensuel, hors charges.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec Madame LAROSE Alice
- **FIXE** le loyer à 120 euros mensuel, hors charges.

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 10 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 AVRIL 2018

Date d'affichage

11 AVRIL 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Mme Charlette PERRIN, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE, Mr LEVERT Ludovic, Mme PAYEUR Virginie, Mme DEPAOLA MARTINEZ Francine, Mme LALLEMAND Agnès.

Pouvoirs : Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Charlette PERRIN, Mme SALIN Marjorie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, Mme FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/37

*** Convention de mise à disposition de locaux avec une ostéopathe**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention d'utilisation d'un local communal (situé dans le bâtiment du Centre Médico-Social) au profit de Madame MOREAUX Élise.

Cette convention sera effective à compter du 01 Mai 2018 afin que cette dernière puisse exercer ces consultations d'ostéopathie.

Monsieur le Maire propose le loyer à 120 euros mensuel, hors charges.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec Madame MOREAUX Élise
- **FIXE** le loyer à 120 euros mensuel, hors charges.

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 10 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 AVRIL 2018

Date d'affichage

11 AVRIL 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Mme Charlette PERRIN, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE, Mr LEVERT Ludovic, Mme PAYEUR Virginie, Mme DEPAOLA MARTINEZ Francine, Mme LALLEMAND Agnès.

Pouvoirs : Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Charlette PERRIN, Mme SALIN Marjorie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, Mme FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/38

*** Subvention « Les amis de la bridelle »**

Après avoir échangé avec Monsieur Le Président de l'Association les « amis de la bridelle » concernant le fonctionnement de leur association, Monsieur le Maire propose de leur verser une subvention d'un montant de 500 € pour leur permettre d'organiser différentes manifestations.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** d'octroyer une subvention à l'Association « les amis de la bridelle » pour un montant de 500 €
- **DE REGLER** le montant de cette subvention au compte 6574

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 10 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 AVRIL 2018

Date d'affichage

11 AVRIL 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Mme Charlette PERRIN, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE, Mr LEVERT Ludovic, Mme PAYEUR Virginie, Mme DEPAOLA MARTINEZ Francine, Mme LALLEMAND Agnès.

Pouvoirs : Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Charlette PERRIN, Mme SALIN Marjorie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, Mme FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCMN°2018/39

*** Demande de DETR pour la création d'un plateau surélevé devant l'usine OGF**

Pour la mise en sécurité de l'entrée et sortie de l'usine OGF et après avoir eu un échange avec deux responsables, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à des travaux de création d'un plateau surélevé devant l'usine OGF, Rue du 8 Mai 1945.

Le montant total des travaux s'élève 38 570,63 € HT soit 46 284,76 € TTC

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** la réalisation de l'opération de création d'un plateau surélevé devant l'usine OGF, Rue du 8 Mai 1945,
- **APPROUVE** le devis présenté par INGENIERIE 70 pour un montant de 38 570,63 € HT soit 46 284,76 € TTC,
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'état au titre de la DETR pour ce projet

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit

et le 10 AVRIL à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

03 AVRIL 2018

Date d'affichage

11 AVRIL 2018

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, Mme MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme BAVARD Audrey, M MASSARDI Christophe, Mme SALIN Marjorie, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Madame Mme Charlette PERRIN, Mr SIMONIN Olivier, Mr Jean-Luc QUIVOGNE, Mr LEVERT Ludovic, Mme PAYEUR Virginie, Mme DEPAOLA MARTINEZ Francine, Mme LALLEMAND Agnès.

Pouvoirs : Mr BUISSON Frédéric donne pouvoir à Charlette PERRIN, Mme SALIN Marjorie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, Mme FIDON Maria-Laura donne pouvoir à Olivier SIMONIN.

Secrétaire de séance : Audrey BAVARD

DCM N°2018/40

*** Création d'un poste permanent d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe et de trois postes d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe :**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu le budget communal ;

Vu le tableau actuel des effectifs de la collectivité ;

CONSIDERANT la nécessité de créer les postes suivants :

Grade des postes à créer	Missions assurées	Temps de travail du poste
Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	Subvenir aux besoins des jeunes enfants, éveil et apprentissage	Temps complet
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	Agent en charge de l'entretien des locaux	Temps non complet à raison de 23h30 hebdomadaires

Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	Entretien des espaces verts, des espaces publics des bâtiments communaux	Temps complet
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	Entretien des espaces verts, des espaces publics des bâtiments communaux	Temps complet

Ces emplois relèvent de la catégorie hiérarchique **C**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** la création à compter du 1^{er} mai 2018 des postes indiqués ci-dessus, relevant de la catégorie hiérarchique C, étant précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu.
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces dossiers.

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**